**CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE**

**(Article L.6353-1 du code du travail**

**Décret N° 2018-1341 du 28 décembre 2018)**

**Actions avec un financement public (opérateurs de compétences, Faf de non-salariés, commissions paritaires interprofessionnelles régionales, Etat, Régions, Pôle emploi et Agefiph)**

Entre les soussignés :

1. **[nom\_organisme]**

Siège social au : [adresse]

Siret : [siret]

Représentée par [nom\_responsable], [fonction]

Numéro de déclaration d’activité en cours de demande auprès de la Direction Régionale de

l’économie, de l’emploi, du travail et des solidarités DREETS de [région] .

2) **[client\_entreprise]**

Siège social au: [adresse\_client]

Siret : [siret\_client]

Représentée par [nom-client], [fonction\_client], dûment habilitée à conclure la convention suivante, en application des dispositions du Livre III de la sixième partie du code du travail portant organisation de la formation professionnelle.

**Article 1er : Objet de la convention**

**[nom\_organisme]** organisera l’action de formation suivante :

-Intitulé de l’action : **[nom\_formation]**

-Catégorie d’action de formation (**article L.6313-1 du code du travail)**

Action d'adaptation et de développement des compétences

- Objectifs: A l’issue de cette formation, le stagiaire sera capable de :

[objectif\_formation]

- Contenu de l’action de formation : ***Voir programme de formation joint***

- Moyens prévus :

Apports théoriques et pratiques

Moyens humains : - Formateur : [formateur],

Personne chargée des relations avec le stagiaire : [formateur]

**-** Duréede l’action de formation : [nombre\_heures]

- Lieu: [lieu\_formation]

- Dates et horaires : du [date\_formation] de [heures\_formation]

**Article 2 : Effectif formé**

* **Public visé au sens de l’article L 6313-3 du code du travail**

Toute personne utilisant le téléphone pour négocier et vendre.

* **[nom\_responsable]** formera les personnes suivantes :

[beneficiaire\_formation], [fonction\_client]

**Article 3 : Dispositions financières**

En contrepartie de cette action de formation, l’employeur s’acquittera des coûts suivants :

Frais de formation : coût unitaire H.T [prix\_formation]euros 1 stagiaire(s) = [prix\_formation] € HT.

Frais de restauration : coût unitaire H.T. 0 euros 1jour(s) 1 stagiaire(s) = 0 € H.T et/ou hébergement

Montant TVA : €

Soit un total de : € T.T.C

Sommes versées par l’entreprise à titre d’acomptes (*éventuellement*) : € HT

Sommes restant dues : € H.T

**TOTAL GENERAL : € T.T.C**

**Article 4 : Modalités de déroulement :**

[type\_formation]

Pour le suivi, le formateur est tenu de répondre dans un délai de 72 heures à toute sollicitation mail ou téléphonique de la part du stagiaire en vue du bon déroulement de l’action de formation lorsque cette aide n'est pas apportée de manière immédiate.

***Article 5 : M*odalités de sanction :**

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par le Stagiaire est effectué selon les modalités suivantes :

Mise en situation pratique du stagiaire à chaque fin de module et un QCM à la fin de la formation.

À l'issue de cette formation, l’organisme délivre au stagiaire une attestation de fin de formation.

**Article 6 : Modalités de règlement**

Les modalités de règlement, entre les parties prenantes à la convention, sont les suivantes : le règlement sera effectué́ par le client avant le début de la formation. Le paiement est dû à réception de la facture. Paiement par virement bancaire, ou chèque à l’ordre de « **[nom\_organisme]**».

**Article 7 : Dédit ou abandon**

En cas de dédit par l’entreprise à moins de 3 jours francs avant le début de l’action mentionnée à l’article 1, ou d’abandon en cours de formation par un ou plusieurs stagiaires, l’organisme remboursera sur le coût total, les sommes qu’il n’aura pas réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de ladite action.

**Article 8 : Différends éventuels**

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l’amiable, le Tribunal de Grande Instance de [ville\_greffe] sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire, à [ville] le [date]

Pour l’entreprise Pour l’organisme

[client\_entreprise], [fonction\_client] [nom\_responsable], [fonction]